

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
61540

1997

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1
1998-11

Amendement 1

Petit appareillage –

**Dispositifs différentiels mobiles sans dispositif
de protection contre les surintensités incorporé
pour usages domestiques et analogues (PCDM)**

Amendment 1

Electrical accessories –

**Portable residual current devices without
integral overcurrent protection for household
and similar use (PRCDs)**

© IEC 1998 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembé Geneva, Switzerland
IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

E

*For price, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 23E: Disjoncteurs et appareillage similaire pour usage domestique, du comité d'études 23 de la CEI: Petit appareillage

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
23E/355/FDIS	23E/361/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 8

2 Références normatives

Ajouter les titres suivants:

CEI 61543:1995, — *Dispositifs différentiels résiduels (DDR) pour usages domestiques et analogues – Compatibilité électromagnétique*

CEI 61867, — *Accessoires électriques d'usage domestiques et analogues – Compatibilité électromagnétique (CEM)¹⁾*

Page 140

9.31 Vérification de la compatibilité électromagnétique (CEM)

Remplacer «A l'étude» par «Voir annexe D.»

Éliminer la deuxième phrase.

¹⁾ A publier.